

**Me Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS**

Avocat Associé au Barreau de MARSEILLE
43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04 13 24 13 64 - i.gadalla@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT**

**D'UN APPARTEMENT DUPLEX ET 2 PLACES DE PARKING
Situé 14 rue Chanterac - 13003 MARSEILLE - Résidence M-IM**

MISE A PRIX : 140 000,00 €

VISITE LE MARDI 10 FEVRIER 2026 DE 9 H A 10 H

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 18 FEVRIER 2026 A 9 H 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Dans un immeuble sis à MARSEILLE (13003), Rue Chanterac, Résidence M-IM, cadastré section 814 A n° 153 lieudit La Villette d'une surface de 31 a 36 ca, lot volume 2,

Lot n° 91 : Un appartement en duplex 1701 de type 5 pièces avec 2 terrasses, au 17èmes et 18èmes étages du bâtiment « A », portant le n° 91, Et les 182/10000èmes du sol et des parties communes générales,

Et les 188/10000èmes des parties communes spéciales du bâtiment A.

Lot n° 192 : Le parking couvert n° 9109 situé au rez-de-chaussée du bâtiment et portant le n° 192 sur le plan dudit niveau,
Et les 5/10000èmes des parties communes générales,
Et les 5/10000èmes des parties communes spéciales au Bâtiment A.

Lot n° 193 : Le parking couvert n° 9110 situé au rez-de-chaussée du bâtiment et portant le n° 193 sur le plan dudit niveau,

Et les 10/10000èmes des parties communes générales,
Et les 10/10000èmes des parties communes spéciales du bâtiment A.

D'après le procès-verbal de description

Maître Henri-Pierre VERSINI, Commissaire de Justice associé, a établi le 7 janvier 2025, le procès-verbal de description du bien situé 14 rue Chanterac, 13003 MARSEILLE – Résidence M-IM, composé d'une entrée, dégagement avec un dressing, séjour avec coins cuisine, 3 chambres, 1 salle d'eau, un 2^e dégagement, 1 salle de bains.

Les lieux sont loués.

Le certificat de mesurage des lieux conclut à une superficie de 108,88 m².

Le syndic de la copropriété est le Cabinet GESPAC IMMOBILIER, situé à MARSEILLE (13008), 95 rue Borde.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :
La société dénommée **CREDIT LOGEMENT**, S.A. immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, ayant son siège social sis 50 Boulevard de Sébastopol - TSA 69001 - 75155 PARIS CEDEX 03, agissant poursuites et diligences de son Président du conseil d'administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège,
Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**

Agissant en vertu :

D'un jugement du 28 septembre 2023 par le Tribunal Judiciaire de GRASSE, signifié le 30 novembre 2023 et définitif à la suite d'un certificat de non appel délivré le 12 janvier 2024 par la Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE
- Au Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64
- i.gadalla@eklar.com
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE – 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 22 décembre 2025

Me Thomas D'JOURNO
Avocat